GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURC
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FO
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilo.

Dépôt légal - 2e trimestre 1983

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, télécski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — (aucune essence compagne prédominante) R
— — à sapin et/ou épinette blanche R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge R (PB)
— — à pin rouge R (PR)
— — à pin gris R (PG)
— — à thuya (cèdre) R (T)
— — à mélèze R (L)
(plantation) R p
Pessière (l'épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portée dans) E (E)
— — (aucune essence compagne prédominante) E
— — à thuya (cèdre) E (T)
— — à mélèze E (L)
— — à pin blanc E (PB)
— — à pin rouge E (PR)
— — à pin gris E (PG)
— — à sapin et/ou baumier E (S)
— — (plantation d'épinette blanche) E (EB) p
— — (plantation d'épinette de Norvège) E (EN) p
— — (plantation d'épinette noire) E (EN) p
— — (plantation d'épinette rouge) E (ER) p
Sapinière (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse) S (S)
— — (aucune essence compagne prédominante) S
— — à thuya (cèdre) S (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge S (PB)
— — à pin rouge S (PR)
— — à pin gris S (PG)
— — à mélèze S (L)
— — (plantation de sapin baumier) S (SB) p
Pinède à pin blanc (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse) PB (PB)
— — avec pin rouge (aucune essence compagne prédominante) PB (PR)
— — (aucune essence compagne prédominante) PB (S)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge PB (E)
— — avec mélèze PB (M)
— — avec pin gris PB (PG)
— — avec pruche PB (P)
— — avec sapin et/ou épinette blanche PB (S)
— — (plantation) PB p
Pinède à pin rouge (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) PR (PR)
— — (aucune essence compagne prédominante) PR
— — avec thuya (cèdre) PR (T)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge PR (E)
— — avec mélèze PR (M)
— — avec pin gris PR (PG)
— — avec sapin et/ou épinette blanche PR (S)
— — (plantation de pin sylvestre) PR (PS) p
Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) C (C)
— — (aucune essence compagne prédominante) C
— — à épinette noire et/ou épinette rouge C (E)
— — à mélèze C (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge C (PB)
— — à pin rouge C (PR)
— — à pin gris C (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche C (S)
— — (plantation de thuya) C (TH) p
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pr
— — (aucune essence compagne prédominante) Pr (PR)
— — à thuya (cèdre) Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge Pr (E)
— — à mélèze Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge Pr (PB)
— — à pin rouge Pr (PR)
— — à pin gris Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche Pr (S)
— — (plantation) Pr p
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) Me
— — (aucune essence compagne prédominante) Me (Me)
— — à thuya (cèdre) Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge Me (E)
— — à pin blanc et/ou rouge Me (PB)
— — à pin rouge Me (PR)
— — à pin gris Me (PG)
— — à pruche Me (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche Me (S)
— — (plantation de mélèze européen) Me (L) p
— — (plantation de mélèze japonais) Me (J) p
— — (plantation de mélèze laricin) Me (L) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements) — Tendance feuillue — Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris F (PG) F1 (PG)
— — — avec pin blanc F (PB) F1 (PB)
— — — avec pin rouge F (PR) F1 (PR)
— — — avec épinette noire F (E) F1 (E)
— — — avec sapin F (S) F1 (S)
— — — avec épinette noire ou rouge F1 (E) F2 (E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin BB (S) BS (B)
— — — avec épinette noire ou rouge BB (E) BS (E)
— — — avec pin blanc BB (PB) BS (PB)
— — — avec pin rouge BB (PR) BS (PR)
— — — avec pin gris BB (PG) BS (PG)
Bouleau à bouleau blanc avec pin blanc BP (PB) BP (B)
— — — avec pin rouge BP (PR) BP (R)
— — — avec mélèze BP (M) BP (M)
Peupleraie avec sapin Pe (S) Pe (Pe)
— — — avec pin blanc Pe (PB) Pe (PB)
— — — avec pin rouge Pe (PR) Pe (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge Pe (E) Pe (E)
— — — avec mélèze Pe (M) Pe (M)
Épinette rouge mélangée Erm (E) Erm (R)
Épinette blanche mélangée Ep (S) Ep (S)
— — à pin blanc Ep (PB) Ep (B)
— — à pin rouge Ep (PR) Ep (R)
Mélangés à feuillus tolérants M F1 (F) M F2 (F)
— — sur station humide M F1 (F) M F2 (F)

FEUILLUS (groupements)
Feuillus F
— d'essences intolérantes F1
— d'essences tolérantes F2
— sur station humide F3
(plantation) F p
Bouleaux à bouleaux blancs Pa (B)
— à bouleaux jaunes Pa (J)
Peupleraies Pe
Épinette rouge Erm
Érablières Er
— à bouleaux blancs Er (B)
— à bouleaux jaunes Er (J)
— à peupliers Er (P)
— à feuillus d'essences tolérantes Er (F)
— à feuillus d'essences intolérantes Er (F)
Plantations à feuillus tolérants Pl (F)
— de bouleau jaune Pl (BJ)
— de peuplier Pl (P)
— de peuplier hybride Pl (PH)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprises)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bandes
Coupe partielle par trouée
Coupe partielle plus épaisseur légère
Coupe totale
Épaisseur légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Coupe totale et brûlis
Épaisseur sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-60 "
50 "	61-80 "
70 "	81-90 "
80 "	91-120 "
120 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
30 (ans)	30-70 (ans)
50 "	50-80 "
70 "	70-90 "
80 "	80-120 "
120 "	120-170 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune (régénérée) Peuplé dominant de feuillus tolérants, peuplé de moins de 30 ans.
Peuplé dominant de feuillus tolérants, peuplé de 30 ans et plus.
Vieillissante (régénérée) Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 50%	aucun
Modérée	50 à 60%	1
Forte	60 à 80%	2
Abrupte	80% et plus	3

Superficie entourée de pente > 50% ⊖

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLE D'IDENTIFICATION FORESTIÈRE

S 63 C5 c2 50% ⊖ — classe de pente, classe d'âge, origine, densité, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

R C5 c4 B3 C1 — classe de pente, classe d'âge, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2 (2m-10m)	3 (10m-15m)	4	5	6 (4m-)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'INV. FOR. D.G.L. CONSULTANT (LOC. PR. TX. 322)
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'INV. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1980-1981
Année de publication : 1982
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/10/82
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 3
Unité de gestion 35-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage 1
000 00 20
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Canonnaïnière ou autres
Bassin hydrographique 20900*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 316*
Municipalité 16 500*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle
Région écologique 2e

M.R.C. 360 BELLECHASSE*

*: Signifie que le composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-M-4 S.E.	21-M-3 S.O.	21-M-2 S.E. S.O.
21-L-13 N.E. S.E.	21-L-14 N.O. S.O.	21-L-15 N.E. S.E. S.O.
21-L-12 N.E.	21-L-11 N.O.	21-L-10 N.E. N.O.

21 L/14 S.E.

2

FORÊT PRIVÉE UG 32,35